



Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Marigny du vendredi 13 décembre 2019

Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny, **le vendredi 13 décembre 2019 à 17 heures 30.**

Ordre du jour : - Relecture du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2019.

- Finition des boîtes à livres : échéances, implantations, décorations...
- Réflexion sur la faisabilité d'un nouveau projet coopératif.
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 9 décembre 2019

Le Maire, Daniel BAUDOUIN

Pour les parents : les élus qui encadrent vos enfants pour cette réunion peuvent aller chercher et ramener votre enfant à votre domicile. Merci de nous le faire savoir.

Le vendredi 13 décembre 2019, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny, 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire.

Présents :

Conseillers municipaux des enfants : Mathéo ALLIER, Lyne AUGEREAU, Enzo CHALON, Manon COYAC, Lucy DEMARD, Arsène FAURE-MAUMY, Gaspard FAURE-MAUMY, Raphaël GIBOUIN, Elouan GOUIN-FENIOU, Pierre PIRON et Charlotte TRICHET.

Excusé : Corentin BARATEAU

Présents :

Conseillers municipaux adultes : Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, Louis GRIJOLOT et Anne-Marie PROUST.

Excusés : Julien MORIN-POUGNARD et Line ROMANTEAU.

Excusé : Alain VALLÉE (enseignant).

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

M. le Maire, Daniel BAUDOUIN remercie tous les enfants de leur présence à cette réunion.

Il informe les élus (CM1 et CM2) de l'école du Pré vert, de la venue d'un intermittent du spectacle (les Brasseurs d'idées) et d'un chercheur qui a conçu un robot appelé « Nao », le vendredi 20 décembre 2019.

Ils présenteront un spectacle, à travers différents exemples, informations et mises en situations cocasses pour trouver des solutions pour réduire le gaspillage alimentaire. Cette animation sera présentée aux enfants de CE et CM dans la salle de jeux de l'école du Pré vert

Ce spectacle s'inscrit très bien dans le thème travaillé avec le CME et le personnel du restaurant scolaire : « **arrêtons de nourrir nos poubelles** », au cours de l'année 2018.

Tous les enfants scolarisés en CM ont travaillé en classe avec leur enseignant, M. Alain VALLÉE, l'ordre du jour de cette réunion : **réflexion sur la faisabilité d'un nouveau projet coopératif.**

Les élus rapportent leurs propositions :

- mettre des miroirs dans les rues à certains carrefours (sécurité véhicules),
- mettre des barrières sur certains trottoirs (sécurité piétons),
- avoir une petite supérette dans le bourg,
- avoir un marché par semaine ou tous les mois,
- organiser un marché où l'on pourrait échanger des objets, jouets ou autres dont on ne se sert plus (style vide grenier)
- créer un jardin communal,

- ajouter des panneaux indicateurs sur la place du centre :
 - pour la bibliothèque
 - pour le camping de Terre-Neuve
- organiser une chasse aux trésors pour faire découvrir la commune,
- ajouter des jeux au City stade :
 - une toile d'araignée...,
 - plus de structures au skate,
 - un mini golf,
 - allonger le parcours
- varier davantage les menus du restaurant scolaire,
- supprimer les pailles en plastic au restaurant scolaire.

Lecture par les jeunes élus du PV de la réunion du 18 octobre 2019 :

Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2019 est relu ensemble, afin de revenir sur les sujets évoqués à cette réunion.

M. le Maire définit la fonction du garde champêtre dans la commune avant l'installation du téléphone et d'internet...

Cet agent municipal diffusait les informations à la population dans tous les villages, en avertissant de son arrivée par les battements de son tambour et son incontournable : « Avis à la population ».

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des modifications à apporter aux procès-verbaux des séances du 8 et du 18 octobre 2019.

Charlotte signale une erreur de prénom dans le PV de l'élection du 8 octobre 2019, cette erreur sera corrigée.

Les procès verbaux sont adoptés à l'unanimité par les membres présents.

Finition des boîtes à livres : échéances, implantations, décorations...

Une date sera proposée aux élus pour finir les décorations des boîtes à livres. Après un vote à main levée, les jeunes préfèrent un samedi après-midi.

- Vote :
- vacances de Noël ou février : 0
 - mercredi matin ou mercredi après-midi : 0
 - samedi matin : 0
 - samedi après-midi : 7

Cette demi journée se fera à l'atelier municipal route de Péré,

Les jeunes élus proposent de nouvelles décorations pour les boîtes à livres : un escargot qui lit un livre, un livre ouvert, des notes de musique (comme illustration de la chanson « la sauce aux lumas »).

L'implantation des boîtes à livres dans les villages de la commune pourrait se faire en partenariat avec les conseillers municipaux adultes et les jeunes élus qui résident dans ces villages :

- Le Grand-Mauduit = Marie-Claude PAGENEAU
- Poivendre = Jacky MAGNERON
- Péré = Alain BUISSON, Didier GUILLOTEAU
- La Blottière = Magalie GRAVIER, Vincent DROUARD, Daniel BAUDOUIN

Des convocations seront adressées aux élus, pour repérer sur place les emplacements les plus adaptés à l'implantation des boîtes à livres.

Il serait pertinent de finaliser le projet de boîtes à livres avant le mois de mars 2020.

En effet, les 15 et 22 mars 2020, ce sont les élections municipales. Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans et peut-être une nouvelle équipe accompagnera le CME après cette date.

Questions diverses :

- **Rue de la gare**, quand le trottoir sera-t'il fait ?

- **Rue du Grand-Puits**, des trous importants dans la chaussée, quand les travaux sont-ils prévus ?

Ils sont prévus début 2020, ainsi que ceux de **chemin de Saint-Séverin**, si la « météo » y est favorable.

- **Glissade sur la piste au city stade**,

Il est rappelé que cette piste est uniquement réservée à la course à pied, elle est interdite aux vélos ainsi que les structures du skate (sécurité).

Convivialité : Distribution de friandises.

Remerciements de M. le Maire aux élus du CME. Il souhaite à tous une bonne fin d'année 2019 et de très bonnes vacances de Noël.

Il les invite ainsi que leurs parents aux vœux de la municipalité le **vendredi 10 janvier 2020 à l'atelier municipal, route de Péré**. Une invitation sera adressée.

Fin de la séance à 18h30

Dates à retenir :

vendredi 10 janvier 2020 : Vœux de M. le Maire à l'atelier municipal, route de Péré.

Prochaine réunion du CME : **vendredi 17 janvier 2020**